

À la une

L'évolution du statut de juriste assistant vers celui d'attaché de justice : un enjeu de reconnaissance et de stabilité professionnelle

note par Julien FAIDHERBE sous D. n° 2024-965, 30 oct. 2024

Les juristes assistants, dont le rôle de soutien technique et juridique auprès des magistrats est aujourd'hui crucial, connaissaient jusqu'alors une précarité professionnelle que le décret du 30 octobre 2024 vise à atténuer en ouvrant la voie à un statut d'attaché de justice revalorisé.



© Sebastian Duda_AdoheStock

Technique

Obtenir le paiement de ses honoraires ? Une procédure simplifiée et améliorée

par Benjamin PITCHO

Jurisprudence

La mise en balance des droits par la Cour de cassation au secours de l'illicéité d'un moyen de preuve

note par Guillaume LEROY
sous Cass. soc., 25 sept. 2024

Prolongation exceptionnelle de la détention provisoire d'un accusé renvoyé devant la cour criminelle départementale : l'impossible équation ?

note par Pierre GAGNOUD
sous Cass. crim., 2 oct. 2024
et Cass. crim., 10 juill. 2024

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université Paris Cité (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



 FORMATION

Avocats-magistrats : lorsque l'incident surgit

SAM. 14 DÉCEMBRE 2024 / 9H-17H
MAISON DE LA CHIMIE - PARIS 7^E

Formation sous la direction scientifique de
Philippe Vouland, François Saint-Pierre
et **Marie Burguburu**, avocats et co-directeurs
de l'Institut de défense pénale.

 INTERVENANTS

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Tribune :

- **Thierry Sagardoyto**, avocat au barreau de Pau
- **Fanny Colin**, avocate au barreau de Paris
- **Jean-Yves Dupeux**, avocat au barreau de Paris
- **Vincent Niore**, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris
- **Olivier Laude**, membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris, secrétaire de la commission Déontologie
- **Olivia Dufour**, responsable du développement éditorial d'Actu-Juridique et essayiste

 PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Gérer les incidents d'audience
- Garantir le respect des droits de la défense
- Se défendre en cas de poursuite pénale ou disciplinaire dans le cadre de ses fonctions

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants
9H00 : Début de la formation

L'incident d'audience

Comment l'esquiver, le provoquer, l'exploiter, le contrôler ?

François Saint-Pierre, avocat aux barreaux de Lyon et Paris

De la liberté de parole de l'avocat à l'outrage à magistrat

Thierry Sagardoyto, avocat au barreau de Pau

Questions de la salle
Pause

L'impartialité des juges, une garantie fondamentale

Comment l'avocat peut-il y veiller ? Avant, pendant et après l'audience.

Fanny Colin, avocate au barreau de Paris

Questions de la salle
12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

La responsabilité de l'État et celles des magistrats

Comment la mettre en cause ? Dans quels buts ?

Jean-Yves Dupeux, avocat au barreau de Paris

L'avocat mis en cause

Au pénal et/ou au disciplinaire : comment se défendre ?

Vincent Niore, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris

Olivier Laude, membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris, secrétaire de la commission Déontologie

Le regard expert d'une journaliste sur la relation avocats-magistrats

Olivia Dufour, responsable du développement éditorial d'Actu-Juridique et essayiste

Questions de la salle
17h00 Café de fin de formation



Programme et inscription :
<https://lext.so/65mybE>
Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 13 décembre à 12H

Tarif : 435 € HT (522 € TTC)
Tarif Jeunes professionnels sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 348€ HT (417,60€ TTC)

Relation clients :
relationclients@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique :

Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

• Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL470o2 ■ Devenir magistrat en service extraordinaire 3
- GPL470n4 ■ Didier Migaud défend ses arbitrages dans le nouveau site de l'ENM 5
- GPL470n5 ■ À Bordeaux, une permanence d'accès au droit dédiée au handicap 6
- GPL469y4 ■ Tribulations d'un avocat français et de son client... le justiciable ! libres propos par Stéphane FERTIER 8

Technique

- GPL470o9 ■ Obtenir le paiement de ses honoraires ? Une procédure simplifiée et améliorée par Benjamin PITCHO 10


Retour sur

- GPL470o4 - La confraternité entre avocats, un principe parfois malmené par Miren LARTIGUE 14

Doctrine

- GPL470c9 ■ L'évolution du statut de juriste assistant vers celui d'attaché de justice : un enjeu de reconnaissance et de stabilité professionnelle note par Julien FAIDHERBE sous D. n° 2024-965, 30 oct. 2024 16

Jurisprudence

- GPL470o6 ■ La mise en balance des droits par la Cour de cassation au secours de l'illicéité d'un moyen de preuve note par Guillaume LEROY sous Cass. soc., 25 sept. 2024 20
- GPL469z0 ■ Prolongation exceptionnelle de la détention provisoire d'un accusé renvoyé devant la cour criminelle départementale : l'impossible équation ? note par Pierre GAGNOUD sous Cass. crim., 2 oct. 2024 et Cass. crim., 10 juill. 2024 23
- GPL470d0 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 26
- GPL470c5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL469w4 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT <https://lext.so/GPL469w4>  35

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ

Avec la participation de

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL
et Bélanda WALTZ-TERACOL